A.B. HOLDING
Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 €
Siège social : 21, rue Ferrandière (69002) Lyon
930 987 359 RCS Lyon

(la « **Société** »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

PROPOSITION ET DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Gérant de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 12.239,08 € de la manière suivante :

- à la réserve légale.....4.000,00 €
- Le solde .....8.239,08 €
  En totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Signature électronique

De convention expresse valant convention sur la preuve, le présent extrait de procès-verbal est signé par voie de signature électronique par le biais de la plateforme Yousign le signataire reconnaissant à cette signature la même valeur que sa signature manuscrite conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Certifié conforme par la Présidente
Madame Ambre BUFFET



1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : EURL AB HOLDING — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 18
Adresse de l'entreprise 21 RUE FERRANDIERE 69002 LYON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 93098735900013 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122023 Net 4
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	256 500	CT	256 500	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	256 500	BK	256 500	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	11 002	CA	11 002	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 294	CG	1 294	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15	CI	15	
	TOTAL (III)	CJ	12 310	CK	12 310	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	268 810	1A	268 810	

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Copie certifiée conforme

Certifié par yousign

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL AB HOLDING — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 239	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	1 733	
	TOTAL (I)	DL	53 972	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	205 098	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 040	
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 700	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	214 838	
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	268 810	

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	214 838	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : EURL AB HOLDING — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — Biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — Services*	FG	35 000	FH		FI	35 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	35 000	FK		FL	35 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	35 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 123	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY	1 439	
	Cotisations sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — - dotations aux amortissements* (14)					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	9 563	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	25 437	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	8 782	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	8 782	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	19 560	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	19 560	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 778)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 659	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : EURL AB HOLDING — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
	Produits exceptionnels (7)	**(VII)** HD		
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)	**(VIII)** HH	1 733	
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(1 733)	
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)** HJ		
	Impôts sur les bénéfices *	**(X)** HK	687	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	43 782	
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	31 543	
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	12 239	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
(3)	Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 — dont cotisations Madelin A10			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	1 733	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 12/07/2024 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité déroge aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

Cet exercice de 18 mois constitue le premier exercice de la société.

La durée de l'exercice comptable est de 18 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont **incorporés dans le coût de l'actif**, conformément aux articles **221-1 et 222-1 du PCG**.

- Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive sont **évalués au coût historique**, conformément à l'article **221-4 du PCG**.

- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **213-9 du PCG**.

Événements post-clôture

ANNEXE

Exercice du 12/07/2024 au 31/12/2025

Informations significatives

La société a acquis la totalité des titre de la société 1001 BIEN-ETRE.

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations			256 500		
TOTAL GENERAL			256 500		

Les frais d'acquisition des titres qui se sont élevés à la somme de 6.500 €uros ont été amortis sur une durée de 5 années.

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

Amortissements - Dotations de l'exercice

ANNEXE

Exercice du 12/07/2024 au 31/12/2025

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS 1001 BIEN ETRE	100 000		100.00	250 000	250 000	8 826		268 635.48	16 846.55		
- Filiales non reprises											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				250 000	250 000	8 826					
Renseignements concernant les participations											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- Participations non reprises											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)				250 000	250 000	8 826					

ANNEXE

Exercice du 12/07/2024 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	2 176	2 176	
Groupe et associés	8 826	8 826	
Charges constatées d'avance	15	15	
TOTAL	11 017	11 017	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

– CAPITAUX PROPRES –

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
PARTS SOCIALES	1.00	40 000			40 000

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	40 000	1	
TOTAL	40 000		

ANNEXE

Exercice du 12/07/2024 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	40 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	40 000			

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				12 239
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées		1 733		1 733
Total des capitaux propres		1 733		53 972

ANNEXE

Exercice du 12/07/2024 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 354	3 354		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	201 744	30 423	171 321	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 040	2 040		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13	13		
Impôts sur les bénéfices	687	687		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 000	7 000		
TOTAL	214 838	43 517	171 321	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	231 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 256			

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	231 000
TOTAL	231 000

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 5.31 %	Montant brut	Impôt(économie)	Montant net
Résultat courant	12 239	650	11 589
+ Charges non déductibles	687	37	650
= Résultat fiscal courant	12 926	687	12 239
= Résultat fiscal	12 926	687	12 239
= Impôt payé		687	

ANNEXE

Exercice du 12/07/2024 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

Le 03/03/2026
BUFFET Ambre - Gérante